

● APRES LE REFERENDUM SUR L'EUROPE

La CFDT-INRA prend acte du résultat du référendum. Au-delà du choix effectué par chacun (confiance au Traité Constitutionnel Européen pour avancer vers plus de social, ou refus du texte dans sa configuration actuelle jugée trop libérale), elle appelle les citoyens préoccupés par le social, l'emploi, la lutte contre les exclusions, l'avenir des jeunes, à poursuivre ensemble ces combats, pour faire progresser l'idée européenne.

Parmi les opposants au projet de Traité Constitutionnel Européen, nombreux sont les jeunes et les personnes défavorisées ou précarisées : ceci appelle à une réelle prise en compte de leurs préoccupations et de celles des générations à venir, tant en France qu'en Europe.

De toute évidence, il est urgent que le gouvernement mette tout en œuvre pour traiter enfin les questions sociales et d'emploi.

Vous pouvez compter sur la CFDT-INRA pour contribuer à la construction d'un nouveau pacte social, qui redonne confiance aux citoyens.

● LA CHARTE EUROPEENNE DU CHERCHEUR

Dans le cadre de l'élaboration de l'Espace Européen de la Recherche, la Commission de Bruxelles a publié le 11 Mars dernier une RECOMMANDATION concernant la charte européenne du chercheur, et un code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

La CFDT-INRA estime qu'elle ouvre des perspectives intéressantes, et vous invite à la consulter dans son intégralité, pour bien mesurer les avancées dont pourraient bénéficier les chercheurs.

[>>> Pour en savoir plus >>>](#)